



**Commission permanente du conseil d'agglomération  
sur les grands équipements et activités d'intérêt  
d'agglomération**

**Rapport de consultation et recommandations sur**

**L'AIDE À L'ÉLITE SPORTIVE**

**Rapport déposé au conseil d'agglomération**  
Le 31 janvier 2008

## Ville de Montréal

Service des affaires corporatives  
Direction du greffe  
Division du soutien aux commissions et suivi  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

<p><b>La commission :</b></p> <p><b>Président</b> <i>Poste vacant</i></p> <p><b>Vice-président</b> <b>M. Bob Benedetti</b> <i>Maire de la ville de Beaconsfield</i></p> <p><b>Membres</b></p> <p><b>Mme Jocelyn Ann Campbell</b> <i>Conseillère de ville - Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville</i></p> <p><b>M. Jean-Yves Cartier</b> <i>Conseiller de ville - Arrondissement du Sud-Ouest</i></p> <p><b>M. Alvaro Farinacci</b> <i>Conseiller de ville - Arrondissement de LaSalle</i></p> <p><b>Mme Soraya Martinez</b> <i>Conseillère de ville - Arrondissement de Villeray– Saint-Michel–Parc-Extension</i></p> <p><b>M. William Steinberg</b> <i>Maire de la ville de Hampstead</i></p>	<p>Montréal, le 31 janvier 2008</p> <p>Monsieur Claude Trudel, Président du conseil d'agglomération Hôtel de ville de Montréal</p> <p>Monsieur le président,</p> <p>Conformément au Règlement sur les commissions du conseil d'agglomération (06-024), nous avons l'honneur de déposer, au nom de la commission permanente du conseil d'agglomération sur les grands équipements et activités d'intérêt d'agglomération, le rapport de la consultation publique tenue les 23, 29 et 31 octobre 2007 sur l'aide à l'élite sportive et les recommandations de la commission adoptées en assemblée publique le 27 novembre 2007.</p> <p>Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.</p> <p>Le vice-président                      La secrétaire-rechercheuse</p> <p><i>Original signé</i>                              <i>Original signé</i></p> <p>Bob Benedetti                              Amélie Régis</p>
---	--

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>LE PROCESSUS D'ÉTUDE PUBLIQUE.....</b>	<b>4</b>
<b>L'AIDE À L'ÉLITE SPORTIVE .....</b>	<b>5</b>
<i>Les acteurs du sport d'élite .....</i>	<i>5</i>
<i>Les partenaires du sport d'élite.....</i>	<i>6</i>
<i>Les instances municipales et les gouvernements.....</i>	<i>7</i>
<i>Les équipements sportifs spécialisés.....</i>	<i>8</i>
<i>Les événements sportifs majeurs .....</i>	<i>8</i>
<i>Des perspectives d'avenir et une vision.....</i>	<i>9</i>
<b>LES INTERVENTIONS DU PUBLIC.....</b>	<b>10</b>
<i>L'absence de vision et de leadership.....</i>	<i>11</i>
<i>L'accessibilité universelle.....</i>	<i>12</i>
<i>La détection de talent .....</i>	<i>12</i>
<i>Les entraîneurs.....</i>	<i>13</i>
<i>L'inexistence d'un organisme de promotion et de prospection.....</i>	<i>13</i>
<i>La mise aux normes des infrastructures.....</i>	<i>13</i>
<i>Les partenariats .....</i>	<i>14</i>
<i>La reconnaissance des athlètes .....</i>	<i>14</i>
<b>LES RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>15</b>
<b>ANNEXE 1 – LISTE DES INTERVENANTS.....</b>	<b>19</b>
<b>ANNEXE 2 – LISTE DES CITOYENS OU ORGANISMES AYANT PRÉSENTÉ UN MÉMOIRE.....</b>	<b>20</b>

## INTRODUCTION

La commission permanente du conseil d'agglomération sur les grands équipements et activités d'intérêt d'agglomération a tenu une consultation publique les 23, 29 et 31 octobre 2007 sur l'aide à l'élite sportive. Environ 150 personnes ont assisté aux assemblées au cours desquelles les représentants de la Direction des sports du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle ont fait une présentation pour introduire le sujet à l'étude. Par la suite, les citoyens et organismes ont été invités à adresser leurs questions et commentaires, ce qui a permis d'alimenter la réflexion des commissaires pour l'élaboration des recommandations qui ont été adoptées en assemblée publique le 27 novembre 2007.

## LE PROCESSUS D'ÉTUDE PUBLIQUE

Un avis public précisant l'horaire de la consultation et les modalités de participation a été diffusé quatorze jours avant la première soirée d'étude, soit le 9 octobre 2007, dans deux grands quotidiens montréalais, un francophone et un anglophone. La consultation a également été annoncée au moyen d'un affichage dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, l'hôtel de ville de Montréal et des villes reconstituées et le site Internet de la Ville. Un communiqué a également été transmis aux médias et une lettre d'invitation a été expédiée par courrier régulier ou électronique à quelque 550 individus et représentants d'organismes susceptibles d'être intéressés par le sujet.

Pour éclairer et alimenter le débat, la Direction des sports a préparé une série de documents qui ont été rendus disponibles sur le site Internet de la ville et dans les différents points de service des instances municipales. Le document d'orientation *Le sport d'élite à Montréal, une jeunesse à appuyer, une richesse à découvrir*, présentant les constats et enjeux, a servi de base à la consultation publique.

Les séances publiques de la commission comportaient une période de questions et de commentaires réservée aux citoyens. Au total, 37 personnes sont intervenues à l'une ou l'autre des séances (voir annexe 1). La commission a aussi reçu 41 mémoires (voir annexe 2).

Cinq séances de travail ont été nécessaires pour préparer la consultation publique, analyser les interventions et formuler les recommandations. La commission a pu compter, durant cette période, sur la précieuse collaboration du personnel de la Direction des sports.

## **L' AIDE À L' ÉLITE SPORTIVE**

*« Les vraies passions donnent des forces, en donnant du courage. »*

Voltaire

Le sport d'élite est présent à Montréal depuis plusieurs décennies. Il s'est construit à partir de legs, comme les Jeux olympiques de Montréal de 1976. Aujourd'hui, Montréal accueille plus de 50 événements sportifs majeurs annuellement, faisant ainsi du sport d'élite une véritable fenêtre sur le monde.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, le conseil d'agglomération de Montréal est chargé des compétences en matière d'aide à l'élite sportive. Cependant, aucun rôle spécifique ne lui a été défini. La commission sur les grands équipements et activités d'intérêt d'agglomération souhaite clarifier ce rôle, d'où l'objectif de tenir une étude publique sur le sujet. Le document d'orientation, préparé par la Direction des sports, sert de base à cette étude. Cinq thèmes y sont plus spécifiquement abordés : les acteurs du sport d'élite, les partenaires du sport d'élite, les instances municipales et les gouvernements, les équipements sportifs spécialisés et, enfin, les événements sportifs majeurs.

### ***Les acteurs du sport d'élite***

Les athlètes d'élite sont, évidemment, l'essence même du sport de haut niveau. On compte environ 800 athlètes d'élite s'entraînant à Montréal, ce qui représente 40 % de l'ensemble des athlètes d'élite du Québec. Ils sont divisés en trois catégories, définies par le ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports et par Sport Canada : relève, élite et excellence. Parmi les autres acteurs du sport d'élite, on retrouve les entraîneurs, les officiels, les professionnels (physiothérapeutes, psychologues, etc.), les administrateurs et les bénévoles.

### **Enjeux**

- Il faut éviter que, faute de soutien financier suffisant, des athlètes d'élite montréalais interrompent leur carrière avant d'atteindre leur plein potentiel ou décident de la poursuivre ailleurs.
- Les entraîneurs doivent trouver à Montréal une rémunération qui les retienne ici.
- Le manque de reconnaissance de la communauté peut nuire à l'estime de soi, à la motivation et à l'évolution de la carrière sportive des acteurs du sport d'élite.

## ***Les partenaires du sport d'élite***

Ces partenaires sont formés des clubs-équipes sportifs d'élite montréalais et des centres d'entraînement de haute performance (CEHP). Les premiers, au nombre de 113 sur l'île de Montréal, sont des partenaires des instances municipales. Ils rejoignent habituellement des athlètes et des sportifs de tous les niveaux de pratique. Leur clientèle est en grande partie composée de citoyens montréalais. Quant aux CEHP, ils sont implantés par les fédérations sportives québécoises ou canadiennes. Ils regroupent les meilleurs athlètes d'une discipline sportive. On en compte 21 à Montréal, dont 17 utilisent des équipements sous la responsabilité du conseil d'agglomération (complexe sportif Claude-Robillard, complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène, le bassin olympique, etc.).

### **Enjeux**

- Les municipalités et les arrondissements ont tout avantage à maintenir leur soutien à ces partenaires pour : augmenter la qualité et la diversité de l'offre de service en sport ; soutenir et renforcer le rôle des athlètes en tant que modèles pour les jeunes et la population ; conserver la visibilité et la réputation nationale et internationale de Montréal ; retenir les entraîneurs ; maintenir à Montréal les CEHP tentés de déménager vers d'autres villes québécoises ou canadiennes.
- Il est important de faire cohabiter harmonieusement les activités offertes aux athlètes d'élite et celles destinées à la population en général. Ainsi, tous peuvent développer leur plein potentiel sportif ou s'adonner à la pratique récréative, tout en optimisant l'utilisation de l'installation.

On compte également d'autres types de partenaires, soit les partenaires locaux (les organisateurs d'événements sportifs, les organismes de bienfaisance, les organismes de promotion et les organismes de services) et les organismes d'encadrement et de soutien (les organismes de régie, les organismes multisports et les organismes multiservices).

### **Enjeux**

- Les athlètes d'élite montréalais doivent trouver à Montréal les services dont ils ont besoin pour ne pas avoir à s'entraîner et à s'établir ailleurs.
- Une ville comme Montréal gagne économiquement et socialement à soutenir les organismes de promotion et de bienfaisance dans la réalisation de leurs activités.
- Sans organisme de prospection d'événements multisportifs internationaux majeurs, Montréal risque fort de perdre son positionnement face aux autres grandes villes canadiennes ainsi que sa place sur l'échiquier mondial dans ce domaine.
- Montréal subit une lourde perte chaque fois qu'une fédération sportive québécoise quitte les installations de la RIO ou d'autres emplacements montréalais. Chaque établissement dans une autre ville du Québec prive Montréal d'investissements financiers importants.
- Montréal a tout intérêt à stimuler l'établissement de nouveaux organismes sportifs canadiens ou internationaux sur son territoire.

## ***Les instances municipales et les gouvernements***

Parmi les instances municipales, on dénombre une série d'acteurs, soit les arrondissements et les villes reconstituées ainsi que l'agglomération de Montréal. Nous ne sommes pas sans savoir que les réorganisations municipales des dernières années ont entraîné d'importants bouleversements dans les champs de compétence des différentes instances, laissant la responsabilité du sport en général, ce qui inclut le sport d'élite, aux arrondissements et aux villes reconstituées. Ces deux instances ont également la responsabilité des parcs locaux et des équipements de sports ou de loisirs situés sur leur territoire.

Ainsi, elles décident du soutien à consentir au sport sur leur territoire, elle soutiennent de multitudes façons les clubs sportifs partenaires et elles établissent des partenariats locaux et des échanges divers avec des organismes à but non lucratif, des commissions scolaires et des établissements d'enseignement.

Quant à l'agglomération de Montréal, elle est responsable, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, de certains d'équipements d'intérêt collectif et du soutien aux clubs élite qui s'y entraînent. Par ailleurs, une compétence d'aide à l'élite sportive et aux événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale a été conférée au conseil d'agglomération. Elle reste cependant à être clarifiée.

Il devient évident que la répartition des responsabilités entre les instances n'est pas clairement définie. Par conséquent, il n'existe ni vision ni orientations communes en sport d'élite.

Pour ce qui est des gouvernements, ils subventionnent les athlètes, les entraîneurs et les organismes d'encadrement et de soutien québécois et canadiens. Ils appuient également les événements sportifs majeurs et aident, à l'occasion, les municipalités dans la construction et la rénovation d'équipements sportifs.

## **Enjeux**

- L'imprécision de la répartition des responsabilités entre les instances municipales ainsi que le manque de vision et d'orientations communes qui en résulte fragilisent et insécurisent les acteurs et les partenaires montréalais du sport d'élite, et peuvent même occasionner leur départ vers d'autres villes et affaiblir la compétitivité de Montréal par rapport aux autres villes québécoises et canadiennes.
- Montréal n'est pas en mesure d'assumer à elle seule la prestation entière des services au sport d'élite. Elle doit obtenir la collaboration et le soutien des gouvernements provincial et fédéral pour assumer son rôle adéquatement afin de : maintenir la métropole en tête de file au Québec et au Canada ; bâtir un système sportif montréalais cohésif et dynamique qui s'intégrera aux systèmes sportifs québécois et canadien ; assurer une continuité entre, d'une part, l'exercice de la compétence en sport des arrondissements et des villes reconstituées et, d'autre part, la vision de l'agglomération, promouvoir et défendre les intérêts des acteurs et des partenaires du sport d'élite montréalais.

## ***Les équipements sportifs spécialisés***

À Montréal, on retrouve deux grandes catégories d'équipements, utilisés autant par les athlètes d'élite que par les sportifs et la population en général. Il s'agit des équipements servant à l'entraînement sans grand potentiel événementiel et ceux permettant l'accueil d'événements sportifs majeurs. On remarque que la plupart de ces équipements sont vieillissants et ne répondent plus aux normes. Actuellement, les équipements municipaux accueillant le sport d'élite relèvent soit des villes reconstituées, des arrondissements ou du conseil d'agglomération. Les équipements qui relèvent du conseil d'agglomération sont : l'aréna Maurice-Richard, le centre de tennis Jarry, le complexe sportif Claude-Robillard et le parc Jean-Drapeau comprenant le bassin olympique d'aviron et de canoë-kayak, le complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène et le circuit Gilles-Villeneuve.

### **Enjeux**

- Si les athlètes et les organisateurs d'événements sportifs majeurs ne trouvent pas à Montréal des équipements sportifs répondant à leurs besoins, ils n'auront d'autre choix que de s'entraîner ou d'organiser leurs événements ailleurs au Québec ou au Canada.
- Afin d'améliorer son offre de service en sport à la population et aux athlètes d'élite, Montréal a tout avantage à poursuivre ses partenariats et échanges avec le milieu académique et le secteur privé.
- Comme l'entretien, la gestion, l'exploitation, la restauration des équipements sportifs spécialisés et le matériel technique engendrent des frais importants et que ces équipements sont utilisés par les athlètes d'élite en vue de concourir pour le Québec et le Canada sur les différentes scènes canadiennes ou internationales, il est souhaitable que les gouvernements soutiennent financièrement Montréal.
- L'accessibilité limitée de plusieurs équipements sportifs spécialisés freine de manière importante la pratique sportive des athlètes d'élite handicapés, dont le nombre croît pourtant à Montréal.
- Sans plan d'investissement et de fonds destinés aux équipements sportifs spécialisés, Montréal actualise et restaure ceux-ci à la pièce, souvent en fonction de l'urgence d'agir.

## ***Les événements sportifs majeurs***

Montréal accueille annuellement entre 50 et 60 événements sportifs majeurs, c'est-à-dire d'envergure canadienne ou mondiale. Ces événements créent, évidemment, de la richesse et confèrent une notoriété à Montréal. Cependant, la concurrence est vive et Montréal doit se donner les moyens de conserver sa place sur les échiquiers canadien et mondial.

## **Enjeux**

- Sans politique d'accueil et sans programme de soutien aux événements sportifs majeurs, il est plus difficile d'intéresser les promoteurs et les organisateurs à tenir leurs événements à Montréal.
- La tarification diversifiée éloigne de Montréal les promoteurs et les organisateurs d'événements sportifs majeurs.
- Le fait de se doter d'un plan pluriannuel et d'un cadre stratégique d'accueil d'événements sportifs majeurs, tout comme celui d'accueillir tout au long de l'année de tels événements, permettent d'optimiser l'utilisation des équipements sportifs spécialisés.
- Montréal ne peut pas connaître les avantages économiques réels que lui procure l'ensemble des événements sportifs majeurs qu'elle accueille en une année puisque, à ce jour, aucune étude d'impact n'a été commandée.
- L'accueil d'un événement multisport international majeur dans un avenir rapproché et d'au moins un événement sportif mondial tous les ans peut susciter des investissements plus réguliers des gouvernements dans l'actualisation et la restauration des équipements sportifs et accroître les avantages et retombées pour Montréal.
- Afin de préserver son image et sa réputation, une ville peut se donner des mécanismes et des conditions assurant le succès de chaque événement sportif majeur sur son territoire.

## ***Des perspectives d'avenir et une vision***

Au cours des dix dernières années, les gouvernements québécois et canadien ont triplé leurs investissements en sport d'élite. Par ailleurs, le secteur privé et les médias s'impliquent davantage dans ce domaine. Malgré tout, les acteurs et les partenaires du sport d'élite affirment encore que les investissements sont insuffisants. Dans cette optique, comment Montréal peut-elle saisir les opportunités et mieux se faire valoir sur la scène nationale et internationale ?

Montréal souhaite être reconnue comme une plaque tournante mondiale du sport d'élite et un modèle de réussite. Sa vision d'avenir repose sur les principes suivants :

- Un leadership de coordination de l'agglomération pour rallier les différentes instances autour de cette vision ;
- La concertation avec les acteurs et les partenaires du sport d'élite ;
- Une gestion efficiente des ressources ;
- Des actions concrètes et ciblées dans une quête constante de résultats probants.

## LES INTERVENTIONS DU PUBLIC

Afin de mieux orienter les discussions autour de la notion d'aide à l'élite sportive, la commission a posé une série de questions au public, qui reprennent les grands volets du document d'orientation.

- 1.- *Quels sont les moyens à privilégier pour stimuler la relève et permettre aux athlètes talentueux de poursuivre leur cheminement vers les plus hauts sommets ?*
- 2.- *Comment l'agglomération de Montréal pourrait s'y prendre pour reconnaître et promouvoir les accomplissements et les exploits des acteurs et partenaires du sport d'élite montréalais ?*
- 3.- *Quelles sont les avenues à prioriser par le conseil d'agglomération de Montréal pour améliorer les services et les programmes des organismes qui forment des athlètes d'élite à Montréal (clubs-équipes sportifs d'élite et CEHP) et des autres partenaires locaux du sport d'élite afin de les rendre plus performants ?*
- 4.- *Pour favoriser l'établissement et le développement d'organismes sportifs d'envergure provinciale, canadienne ou internationale à Montréal, quelles mesures devraient être mises en place par l'agglomération de Montréal ?*
- 5.- *À votre avis, comment l'agglomération de Montréal pourrait stimuler la tenue régulière et récurrente d'un plus grand nombre d'événements sportifs et multisportifs majeurs sur son territoire, optimiser les avantages et retombées qu'ils procurent et assurer leur réussite ?*
- 6.- *Pour que les différentes instances municipales travaillent en synergie, appuient d'une voie forte les acteurs et les partenaires du sport d'élite montréalais, se dotent d'une vision commune, s'assurent d'un rendement plus grand et de la cohésion de leurs actions en cette matière, que suggérez-vous à l'agglomération de Montréal de faire et d'entreprendre ?*
- 7.- *Dans le but d'assurer le maintien aux normes de tous les équipements sportifs spécialisés situés à Montréal et d'optimiser leur plein potentiel, quelles actions devraient être entreprises et quelles mesures devraient être instaurées par l'agglomération de Montréal ?*

Tel que mentionné précédemment, 37 personnes sont intervenues lors des assemblées publiques et 41 mémoires ont été déposés. Les intervenants ont, en majorité, appuyé le document d'orientation préparé par la Direction des sports, intitulé *Le sport d'élite à Montréal, une jeunesse à appuyer, une richesse à découvrir* et ont émis une série de commentaires, touchant notamment aux sujets suivants :

### ***L'absence de vision et de leadership***

L'absence d'une vision commune et d'un leadership fort dans la région de Montréal nuit au développement du sport d'élite. Ce constat est intimement lié à la structure très complexe des instances municipales qui se séparent les compétences en matière de sport d'élite (arrondissements, villes reconstituées, agglomération), rendant difficile la tâche des intervenants sportifs qui se perdent dans les dédales administratifs.

Certains organismes ont même admis avoir organisé des événements importants à l'extérieur de Montréal où les structures sont beaucoup plus accueillantes. En ce sens, les intervenants espèrent voir l'agglomération jouer un rôle de rassembleur. C'est pourquoi plusieurs d'entre eux ont suggéré la mise sur pied d'une Commission du sport et de l'activité physique, imputable au conseil d'agglomération, et d'un guichet unique d'information répondant pour toutes les instances municipales.

*Depuis la réorganisation municipale de 2002, il règne une certaine confusion dans le milieu sportif quant aux rôles et responsabilités dévolus aux différentes instances municipales à Montréal. Cette situation ne favorise pas le maintien des acquis et encore moins le développement de nouvelles initiatives en matière de sport sur le territoire de l'agglomération. Qui plus est, ... un centre urbain de l'importance de Montréal ne peut espérer tirer son épingle du jeu tout en demeurant sans vision ni orientations communes.*

Centre national multisport-Montréal, page 5.

*Force est de constater que l'actuel mode de gestion du sport à Montréal pose plusieurs entraves aux partenaires essentiels à cette optimisation. Absence de vision globale, disparités administratives selon les arrondissements et villes, quasi inexistence de liens de communication entre les différentes instances locales et supra-locales, inexistence d'organisme central de démarchage et de promotion sont au nombre des facteurs irritants pour des organismes qui peuvent contribuer à l'établissement d'un Montréal sportif plus efficace.*

Sports-Québec, ***Montréal en forme et active***, page 5.

*Le défi consiste à canaliser cette grande source d'énergie générée par la passion du sport vers des objectifs communs de réalisation. C'est là, à notre avis, où l'agglomération de Montréal peut intervenir dans le meilleur intérêt du développement et du maintien d'une élite sportive représentative de notre communauté.*

Centre Père-Sablon, page 5.

*With strong leadership in place on the side of the City of Montreal, McGill University is confident that the challenges of partnership can be navigated with successful outcomes in the area of elite sport development.*

Université McGill

### ***L'accessibilité universelle***

Plusieurs intervenants ont mis en évidence le manque d'espaces adaptés dans les installations sportives, particulièrement pour les personnes en fauteuil roulant, ne favorisant pas une cohabitation efficace entre l'élite et les personnes handicapées. Malgré leur satisfaction face aux initiatives de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle, les intervenants estiment tout de même que davantage de mesures doivent être prises, allant même jusqu'à proposer de doubler le financement du programme d'investissements (Association québécoise des sports en fauteuil roulant, page 8). L'objectif est, entre autres, de favoriser la tenue d'événements majeurs dans les installations de l'agglomération.

*La ville de Montréal est l'une des villes du Québec avec la plus belle richesse d'infrastructures déjà existantes : grâce aux Olympiques de 1976, nous avons hérité de plusieurs centres d'entraînements. Seules la mise à jour et l'adaptation de ces diverses infrastructures récréatives restent à faire. L'ouverture aux citoyens et citoyennes de Montréal passe, bien entendu, pas cette adaptation universelle à toute la clientèle...*

Association sportive des aveugles du Québec, page 2.

### ***La détection de talent***

Des intervenants ont souligné l'importance de mettre en place des programmes de détection de talent pour, notamment, stimuler la relève et encourager le développement d'athlètes de sport d'élite. Ce type de programme pourrait être mis sur pied en collaboration avec le milieu scolaire.

*La plus grande richesse de Montréal est sa population. Tous s'entendent pour dire que plus le bassin de jeunes athlètes qui pratiquent un sport dans un milieu fédéré est grand, plus il y a de chances que parmi ces athlètes il y aura des athlètes de haut niveau. Ce qui signifie que le plus grand gage de succès au niveau du développement de l'excellence sportive à Montréal, dans un processus à long terme, est de mettre en place une structure permettant une forme de détection de talent.*

Fédération québécoise des sports cyclistes, page 3.

### **Les entraîneurs**

Tous conviennent pour dire que plusieurs personnes interviennent dans le développement d'un athlète. Toutes ont leur importance. Cependant, de ces personnes, les entraîneurs jouent un rôle-clé. C'est pourquoi beaucoup d'intervenants ont fait mention de la nécessité de conserver une expertise de pointe à Montréal, ce qui passe obligatoirement par de la formation, du perfectionnement, des stages, etc. pour les entraîneurs (Regroupement élite de patinage artistique, Plongeon Québec...).

### **L'inexistence d'un organisme de promotion et de prospection**

La grande majorité des intervenants ont soulevé le problème de l'inexistence d'un organisme de démarchage pour attirer non seulement des événements sportifs d'envergure, mais également des centres d'entraînement ou autres organisations sportives. Selon eux, un tel organisme constituerait un net avantage pour l'agglomération, à l'heure où la compétition entre les villes québécoises, canadiennes et internationales est grande.

*Montréal doit se doter d'une entité de prospection en matière de grands événements sportifs. Les groupes ayant de l'intérêt envers l'organisation d'un événement majeur doivent pouvoir compter sur la présence et le leadership d'une entité facilitant la recherche, la mise en candidature de dossiers et, particulièrement, l'arrimage avec les gouvernements provincial et fédéral...*

Fédération québécoise du sport étudiant, page 2.

### **La mise aux normes des infrastructures**

L'agglomération de Montréal ne peut espérer accueillir de grands événements et d'organisations importantes sans mettre aux normes ses infrastructures, dont plusieurs datent des Jeux olympiques de 1976. Le développement du sport d'élite passe inévitablement par des installations sportives de qualité. D'ailleurs, des intervenants ont proposé des plans d'investissement à long terme pour rendre conformes les installations et équipements de l'agglomération (Fédération de gymnastique du Québec, page 6, et Regroupement des organisations de sport et d'activité physique du parc Jean-Drapeau, page 7). Les organismes ont également manifesté la volonté d'être consultés avant que des travaux de mise à niveau soient entrepris afin de s'assurer qu'ils soient conformes, nécessaires et qu'ils répondent aux besoins immédiats et futurs du milieu sportif.

## **Les partenariats**

L'importance de développer divers partenariats a également été soulevée, notamment pour trouver du financement adéquat. Ces partenariats sont de plusieurs ordres :

- L'agglomération en tant que partenaire des organismes sportifs (Fédération de natation du Québec)
- La concertation entre les partenaires, comme les gouvernements (Université Concordia, page 4)
- Le développement de partenariat avec le milieu scolaire pour stimuler la relève, promouvoir le sport d'élite auprès des jeunes et pour optimiser l'utilisation des équipements sportifs (CAMO Plongeon, page 7)

*Il faut absolument que la Ville de Montréal devienne notre plus grand partenaire avec le gouvernement du Québec et le gouvernement canadien dans la voie vers l'excellence pour ses/nos 41 athlètes identifiés de l'île de Montréal.*

Fédération de natation du Québec

## **La reconnaissance des athlètes**

Certains intervenants ont également mentionné l'importance de reconnaître les exploits sportifs. Plusieurs moyens ont donc été proposés pour répondre à cet aspect, que ce soit les galas annuels de reconnaissance, la création d'une journée de l'athlète amateur, la mise en place de tableaux d'honneur à l'entrée des salles d'entraînement, la création d'émissions de télévision et d'un site Internet faisant la promotion du sport amateur, etc. (Daniel St-Hilaire du Centre national d'entraînement de Montréal, Gymnix, CAMO Natation).

*Les athlètes et les organismes de sport amateur ont un besoin urgent de visibilité médiatique afin de mieux faire connaître leurs réalisations et, ainsi, faciliter la recherche de partenaires financiers.*

Fédération québécoise des sports cyclistes, page 4.

À la lumière des interventions des représentants du milieu sportif, les membres de la commission ont émis une série de recommandations qui se retrouvent à la section suivante de ce présent rapport.

## LES RECOMMANDATIONS

### Commission sur les grands équipements et activités d'intérêt d'agglomération

#### Aide à l'élite sportive Recommandations

La commission permanente du conseil d'agglomération sur les grands équipements et activités d'intérêt d'agglomération a procédé à l'étude publique sur l'aide à l'élite sportive.

À l'issue de cette étude, la commission

REMERCIE les citoyens et organismes pour la très grande qualité de leurs interventions et mémoires et les fonctionnaires de la Direction des sports du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle (SDCQMVDE) pour le travail exceptionnel réalisé et leur disponibilité exemplaire,

APPUIE le portrait dressé à l'intérieur du document d'orientation *Le sport d'élite à Montréal : une jeunesse à appuyer, une richesse à développer*,

VOIT le rôle de l'agglomération en matière d'élite sportive comme celui d'un leader, porteur d'une vision rassembleuse et inclusive, et ce, en concertation avec les arrondissements, les villes reconstituées et l'ensemble des partenaires,

RECONNAÎT le sport d'élite comme étant un investissement pour l'avenir tant au plan social, culturel, qu'économique,

RECONNAÎT que le sport d'élite transcende les frontières administratives,

ÉNONCE les considérants suivants :

*Considérant que l'élite sportive est une responsabilité prépondérante des partenaires sportifs, des gouvernements du Québec et du Canada et des instances municipales;*

*Considérant la compétence de l'agglomération en matière d'aide à l'élite sportive et aux événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale et au niveau des équipements sportifs d'intérêt collectif;*

*Considérant l'importance de s'assurer que les différentes instances municipales travaillent en concertation, collaboration et complémentarité;*

*Considérant la passion et l'expertise des acteurs et partenaires du sport d'élite, leurs besoins particuliers et diversifiés ainsi que les avantages et les retombées de ce secteur d'activités pour Montréal;*

*Considérant la nécessité d'une coordination des interventions en sport d'élite afin de favoriser son développement optimal sur le territoire;*

et RECOMMANDE prioritairement :

### **R-1**

- De mandater le SDCQMVDE à étudier et recommander au conseil d'agglomération la création d'une organisation la plus pertinente ayant comme mission d'assurer le leadership et la coordination des interventions en sport d'élite à l'échelle de l'agglomération. Cette organisation, qui relèverait du conseil d'agglomération, y serait imputable et redevable. Elle serait soutenue financièrement à la fois par l'agglomération de Montréal, les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que d'autres partenaires.

Bien que la liste suivante ne soit pas exhaustive, cette organisation en sport d'élite pourrait avoir pour mandats :

- d'élaborer une vision commune, rassembleuse et inclusive du sport d'élite à Montréal en concertation avec le milieu sportif, les arrondissements et les villes reconstituées;
- d'élaborer un plan d'action sur le développement du sport d'élite à Montréal, incluant un plan pluriannuel et un cadre stratégique d'accueil d'événements sportifs majeurs;
- de faire du démarchage et de la prospection en vue d'attirer des événements sportifs majeurs et des organisations sportives provinciales, nationales ou internationales;
- de favoriser l'accessibilité pour tous au sport d'élite et d'intégrer les besoins des athlètes d'élite handicapés et de leurs organismes dans l'ensemble de ses interventions;
- de rechercher du financement gouvernemental et privé pour favoriser le développement du sport d'élite à Montréal;
- de développer des programmes de soutien pour les organismes de sport d'élite et les organisateurs d'événements sportifs majeurs;
- d'effectuer, en appui à l'agglomération, des démarches de représentation de l'agglomération auprès des gouvernements du Québec et du Canada afin qu'ils optimisent leurs engagements en respect de leurs responsabilités respectives en matière d'élite sportive;
- de participer, avec les propriétaires d'équipements, à la définition des priorités d'investissement en matière d'équipements sportifs spécialisés, et ce, en fonction du plan de développement du sport d'élite à Montréal;
- d'établir des liens de communication formels et récurrents entre les divers clubs sportifs d'élite d'une même discipline et entre ceux des différentes disciplines sportives;
- de développer, avec tous les partenaires concernés, des outils et des mécanismes pour promouvoir le sport d'élite, notamment les clientèles, les partenaires, les activités et les événements;

- d'assurer la mise en place, de concert avec les milieux académique et sportif, d'un mécanisme de détection de talents prometteurs;
- de sonder et de regrouper les partenaires du sport d'élite afin de favoriser la coopération et le transfert des meilleures pratiques, de connaître leurs besoins évolutifs et leur degré de satisfaction et d'orienter les actions en conséquence.

De plus, la Commission RECOMMANDE de mandater le SDCQMVDE à :

**R-2**

- Procéder à un inventaire descriptif et qualitatif des équipements sportifs d'agglomération, déterminer les mesures spécifiques liées à leur mise aux normes et élaborer un plan directeur d'investissement à long terme pour ces équipements;

**R-3**

- Faire des représentations auprès des propriétaires d'équipements sportifs afin qu'ils accroissent leur accessibilité pour les athlètes d'élite handicapés, qu'ils intègrent les principes de l'accessibilité universelle lors des projets de construction ou de rénovation d'équipements sportifs et qu'ils consultent les experts du milieu des personnes handicapées dès l'élaboration des projets;

**R-4**

- Créer un forum annuel des propriétaires d'équipements desservant l'élite sportive, incluant notamment les instances municipales, le gouvernement du Québec, les universités, les cégeps, les commissions scolaires et les secteurs associatif et privé, dans l'objectif d'accentuer le partenariat avec ces propriétaires d'équipements et, ultimement, d'accroître leur accessibilité auprès des clubs sportifs d'élite;

**R-5**

- Poursuivre les représentations auprès des gouvernements du Québec et du Canada pour qu'ils instaurent des programmes permanents d'infrastructures sportives et récréatives et des programmes permanents à l'intention des propriétaires d'équipements desservant l'élite sportive;

**R-6**

- Étudier la création d'une grappe d'expertise et de savoir en sport d'élite ou l'association à une grappe existante sous la stratégie de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal. En regroupant les forces des organisations du sport professionnel et amateur, celles de l'industrie, des universités et des autres partenaires, cette grappe mettrait en valeur les atouts de Montréal sur la scène mondiale.

Enfin, la Commission RECOMMANDE :

**R-7**

- Que le conseil d'agglomération encourage les arrondissements de Montréal et les villes reconstituées à se doter d'un cadre de référence en matière de reconnaissance des exploits et des accomplissements des clientèles et des partenaires du sport d'élite sur leur territoire.

**Remarques de la Commission**

Lors de l'étude publique sur l'aide à l'élite sportive, plusieurs intervenants ont formulé des commentaires et des propositions ne relevant pas du champ de compétence conféré à l'agglomération. Bien que ces propositions puissent contribuer au développement du sport d'élite à Montréal, elles n'ont pu être intégrées aux recommandations émises par la commission. À titre d'exemple, la commission se préoccupe de l'accessibilité au sport d'élite pour tous, et ce, peu importe la situation financière des citoyens. Comme cet aspect ne relève pas du champ de compétence du conseil d'agglomération, la commission se propose de transmettre ce commentaire ainsi que d'autres préoccupations aux instances concernées (arrondissements, villes reconstituées, Société de transport de Montréal, ...) et invite les intervenants à faire valoir leur point de vue auprès de ces instances.

*Les recommandations ont été adoptées à l'unanimité lors d'une assemblée publique tenue le 27 novembre 2007.*

## **ANNEXE 1 - LISTE DES INTERVENANTS**

### **Par ordre d'intervention**

**M. John Margolis**, Club d'haltérophilie Concordia International  
**M. Daniel St-Hilaire**, Centre national d'entraînement de Montréal  
**M. Sylvain Gamache**, AlterGo  
**Mme Monique Lefebvre**, Défi sportif  
**M. Raymond Côté**, Sports-Québec  
**M. André Beaudoin**, Association québécoise des sports en fauteuil roulant  
**M. Maxime Toupin**, Es-Quad  
**M. Robert Paquin**, Fédération de gymnastique du Québec  
**M. Jacques Cardin**, ancien olympien, escrime  
**Mme Carole Thomas**, Fédération de natation du Québec  
**Mme Guylaine Bernier**, Regroupement des organisations de sport et d'activité physique du parc Jean-Drapeau  
**Mme Josée Scott**, Sport et loisir de l'île de Montréal  
**M. Pierre Ambroise Preira**, Programme d'appui international au sport africain et des caraïbes  
**M. Matteo Cendamo**, Association québécoise d'aviron  
**M. Michel Larouche**, CAMO Plongeon  
**M. Alexandre Despatie**, athlète, CAMO Plongeon  
**Mme Roselyne Filion**, athlète, CAMO Plongeon  
**M. Yvon Beaulieu**, Club Gymnix  
**Mme Sylvie Molé**, Centre de haute performance en tennis de table de Montréal  
**Mme Nathalie Chartrand**, Association sportive des aveugles du Québec  
**Mme Jo-Ann Harvey**, Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux  
**M. Pierre Lafontaine**, Natation Canada  
**M. Jean-Pierre Tibi**, Centre national multisport-Montréal  
**Mme Élyse Laurin**, citoyenne  
**M. Yves Paquette**, Fédération québécoise du sport étudiant  
**Mme Katie Sheahan**, Université Concordia  
**Mme Lisen Moore**, Université McGill  
**M. Jean-Paul Baert**, Fédération québécoise d'athlétisme  
**M. Guy Lépine**, Centre Père-Sablon  
**M. Robert Dubreuil**, Fédération de patinage de vitesse du Québec  
**M. Jean Dupré**, Patinage de vitesse Canada  
**M. Marc-Antoine Desjardins**, Club d'aviron de Montréal  
**Mme Maryse Cloutier**, Regroupement élite de patinage artistique de Montréal  
**Mme Isabelle Cloutier**, Plongeon Québec  
**M. Paul Krivicky**, Université de Montréal  
**M. Henry Hering**, Université McGill Rowing Club  
**M. Mathieu Boucher**, Fédération québécoise des sports cyclistes

## **ANNEXE 2 – LISTE DES CITOYENS OU ORGANISMES AYANT PRÉSENTÉ UN MÉMOIRE**

AlterGo

Association québécoise des sports en fauteuil roulant

Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux

Association sportive des aveugles du Québec

CAMO Natation

CAMO Plongeon

Centre de haute performance en tennis de table

Centre d'intégration à la vie active

Centre national courte piste

Centre national d'entraînement

Centre national multisport-Montréal

Centre Père-Sablon

Club d'aviron de Montréal

Club de badminton les Raquettes du Nord de Montréal

Club élite de karaté traditionnel shotokan Montréal-Concordia

Club sportif celtique de Montréal inc.

Défi sportif

Élyse Laurin

Escrime Canada

Es-Quad

Fédération de gymnastique du Québec

Fédération de natation du Québec

Fédération de netball amateur du Québec

Fédération de patinage de vitesse du Québec

Fédération de pétanque du Québec

Fédération québécoise d'athlétisme

Fédération québécoise des sports cyclistes

Fédération québécoise du sport étudiant

Gymnix

International Softball

Karaté Québec

Montréal Esprit Triathlon

Plongeon Québec

Programme d'appui international au sport africain et des caraïbes

Regroupement élite de patinage artistique de Montréal

Regroupement des organisations de sport et d'activité physique du parc Jean-Drapeau

Sports-Québec

The McGill University Rowing Club

Université Concordia

Université de Montréal

Université McGill